

## FICHE PRATIQUE



## 11<sup>e</sup> SESSION DU FORUM DES NATIONS UNIES SUR LES ENTREPRISES ET LES DROITS DE L'HOMME

28-30 novembre 2022

### Qu'est-ce que le Forum ?

Établi en 2011, le Forum des Nations Unies sur les Entreprises et les Droits de l'Homme constitue une plateforme mondiale où se réunissent tous les acteurs concernés, tels que les États, les organisations intergouvernementales, les entreprises, les organisations syndicales, les institutions nationales des droits de l'homme, les organisations non-gouvernementales, et les détenteurs de droits concernés, pour discuter les tendances et les défis dans la mise en œuvre des [Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme](#), et pour promouvoir le dialogue et la coopération sur les enjeux liés aux entreprises et aux droits de l'homme.

### Que fait le Forum ?

Guidé et présidé par le [Groupe de travail sur la question des droits de l'homme et des sociétés transnationales et autres entreprises \(GT E&DH\)](#), selon les résolutions [17/4](#) et [35/7](#) du Conseil des Droits de L'Homme, le Forum des Nation Unies sur les Entreprises et les Droits de l'Homme est la plus grande réunion annuelle qui traite la thématique des entreprises et des droits de l'homme. Ce Forum offre la possibilité à plus de 1300 acteurs de se rencontrer, faire du réseautage, partager des expériences, et d'en apprendre plus sur les initiatives les plus récentes qui ont pour but de promouvoir le respect des droits de l'homme dans les entreprises. Cette année le thème du Forum est « [Les détenteurs de droits au centre](#) ».

Pour bénéficier d'informations détaillées sur la session nous vous invitons à consulter le lien suivant : <https://www.ohchr.org/fr/events/forums/2022/11th-un-forum-business-and-human-rights>.

### Comment participer aux sessions du Forum des Nations Unies sur les entreprises et les Droit de l'Homme

En 2022, en raison des travaux en cours au Palais des Nations à Genève, et des contraintes d'espace qui en résultent, la participation sera limitée à 1300 participants, selon le principe du premier arrivé, premier servi. Un maximum de deux inscriptions par délégation seront approuvées. Le lien pour l'inscription est le suivant : <https://indico.un.org/event/1001735/>.

Pour les questions de logistiques et d'inscription, nous vous invitons à contacter : [ohchr-registrationforumbhr@un.org](mailto:ohchr-registrationforumbhr@un.org).

---

## Peuples Autochtones et le Forum

Depuis la première session du Forum, chaque année, grâce à la participation et aux efforts de plaidoyer des peuples autochtones. Il y a une inclusion systématique des enjeux liés aux droits des peuples autochtones dans les rapports du Forum, aussi bien que dans les rapports de visites des pays effectués par le Groupe de travail.

Jusqu'à présent, deux rapports se sont focalisés sur les peuples autochtones :

[A/68/279](#) : “La question des incidences des activités commerciales sur les droits des peuples autochtones”

[A/71/291](#) : “Adresser les incidences des activités agro-industrielles sur les droits de l'homme des peuples autochtones et des populations locales : les devoirs des États et les responsabilités des entreprises”

D'autres rapports et documents du Groupe de travail sur la question des droits de l'homme et des sociétés transnationales et autres entreprises sont disponibles sur cette page : <https://www.ohchr.org/FR/Issues/Business/Pages/Reports.aspx>.

Une réunion préparatoire autochtone du Caucus aura lieu **le dimanche 27 novembre 2022**, de 10h00 à 17h00 heure de Genève (UTC+1) au Centre International John Knox. Pour des questions logistiques, il est important de vous inscrire au Caucus à travers ce formulaire : <https://forms.gle/U4Ek5hzsT97jBv9g8>. Vous trouverez des informations supplémentaires sur notre page web disponible ici : <https://bit.ly/docip-fbhr11-fr>

Cette réunion préparatoire du Caucus autochtone représente une opportunité unique pour les délégués autochtones de se rencontrer, d'échanger des informations et des expériences, mais également d'unifier leurs voix pour une meilleure représentation lors du Forum. Pendant la réunion du Caucus, les délégués autochtones pourront :

- élaborer des déclarations, positions, et recommandations communes.

Les déclarations présentées par le Caucus Autochtone lors des sessions précédentes du FEDH sont disponibles sur cette page : <http://bit.ly/FBHR-Indigenous-Caucus-Statements>

La participation des délégués autochtones au FEDH contribue à :

- guider le travail du Groupe de travail dans l'interprétation des Principes directeurs, conformément aux normes internationales relatives aux droits des peuples autochtones
- fournir un contexte concret pour l'implémentation des Principes directeurs
- améliorer la représentation et renforcer le lien entre les peuples autochtones
- faciliter des échanges directs avec les décideurs de haut-niveau et les entreprises.

---

## S'inscrire pour faire une déclaration écrite

Le Forum a été créé par le Conseil des droits de l'homme des Nations Unies pour “discuter des tendances et des difficultés rencontrées dans la mise en œuvre des Principes directeurs et de promouvoir le dialogue et la coopération sur les questions relatives aux entreprises et aux droits de l'homme, sous la forme de “dialogue interactif”. Cela signifie que le Forum encourage vivement les représentants à éviter de lire des déclarations écrites, et de nouer des liens avec les participants lors des différentes sessions du Forum, y compris les panélistes. Si vous voulez activement participer à un dialogue interactif, il suffit de lever la main et d'attendre que le président vous donne la parole.

Je vous prie de prendre note que toutes les parties prenantes sont invitées à présenter un bref rapport sur les développements juridiques, réglementaires et politiques pertinents au niveau mondial, régional ou national. Les soumissions seront mises en ligne sur la page internet du Forum.

Des déclarations écrites à titre individuel peuvent être soumises par courrier électronique avant le début du FEDH à cette adresse : [ohchr-forumbhr@un.org](mailto:ohchr-forumbhr@un.org). Ces déclarations seront publiées sur le site internet du Docip. Nous vous prions d'envoyer une copie de votre déclaration à : [documentation@docip.org](mailto:documentation@docip.org).

## Badges et accès au Palais des Nations

Tous les visiteurs doivent récupérer leur badge à leur arrivée, et doivent entrer au Palais des Nations par le portail de la Paix.

- Pour récupérer votre badge : Villa Les Feuillantines, Avenue de la Paix 13, 1211 Genève 10
- Heures de travail normales : Lundi au vendredi, de 8h à 17h pendant le Forum.

L'inscription sera également ouverte **le vendredi 25 de 08h à 17h et le dimanche 27 novembre jusqu'à 19h**.

**Pour pouvoir récupérer votre badge et accéder au Forum, vous devez apporter avec vous :**

- Votre passeport et/ou votre carte d'identité ;
- Une copie de la confirmation de votre inscription (votre “e-ticket”).

Les files d'attente pour l'inscription sont fréquentes et les participants devront attendre à l'aire libre, il vous est donc fortement conseillé de vous rendre au portail de la Paix une heure avant le début de la session ou de vous y rendre le dimanche 27 novembre après la réunion préparatoire.

Les sessions auront lieu dans le Bâtiment E (accès via Porte E40). Vous pouvez accéder à la carte du Palais des Nations Unies à travers ce lien : [carte](#)

**Bagages :** Vous ne pouvez emporter avec vous que des bagages de petite taille (par exemple des sacs pour ordinateur, des sacs à dos, et des sacs à main).

---

## Pour plus d'informations

Pour les informations mises à jour, référez-vous s'il vous plait à :

<https://www.ohchr.org/fr/events/forums/2022/11th-un-forum-business-and-human-rights>

Pour écouter en direct les réunions publiques qui ont lieu aux Nations Unies à Genève cliquez sur ce lien : <https://ecouter-en-direct.unog.ch/>

Pour regarder en direct les sessions qui ont lieu au Nations Unies de Genève cliquez sur ce lien : <https://media.un.org/en/webtv>

Pour suivre les informations pratiques utiles aux délégués autochtones telles que les informations concernant le Caucus Autochtone, nous vous invitons à consulter le site web de Docip : <https://bit.ly/docip-fbhr11-fr>

AVEC LE SOUTIEN DE :



AVEC LE SOUTIEN  
DE LA  
VILLE DE GENÈVE



*Le contenu de cette publication relève de la seule responsabilité du Docip et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant la position des organisations.*

da·ip

Route de Champs Baron 1-3  
1209, Genève - Suisse  
+ 41 22 740 34 33  
docip@docip.org